

Condensé des actions et travaux du bureau du syndicat de l'ASA

Du mois de mai au mois d'Aout 2025.

• **Intervention avenue de la Rocade.** À la demande de plusieurs colotis, nous sommes intervenus auprès de l'Agglomération Cannes Pays de Lérins, pour faire effectuer le débouchage et le nettoyage des grilles d'évacuation des eaux pluviales. Nous rappelons l'importance du nettoyage des bordures d'évacuation, ainsi que des trottoirs devant chaque propriété, la terre et les feuilles en décompositions pouvant boucher les grilles d'évacuation et empêcher les eaux de pluie de s'évacuer.

Sécurité et circulation routière sur le secteur du Cannel. Faisant suite à de nombreuses demandes des colotis du Cannel, plusieurs réunions ont été organisées sur le terrain et à la Salle Recroix en présence de Monsieur Cherqui, Directeur de la Police Municipale et de Monsieur Alenda 2ème Adjoint. De nombreux problèmes ont été évoqués concernant la sécurité : manque de signalisation routières, carrefours dangereux sans signalisations, manque de traçage des voies de circulation automobile et des chemins piétons, vitesse excessive, manque de place de parking, arbres vieillissants risquant de s'abattre sur la chaussée, mais aussi les haies débordantes dans des proportions déraisonnables et dangereuses.

Dans le but de mieux sécuriser cette partie du lotissement il a été décidé d'aménager les carrefours, de mettre à jour les panneaux de signalisation et de créer des places de parking inexistantes à ce jour.

Pour faciliter et mieux adapter cette circulation, un plan de circulation et de création de places de parking est en cours.

Il nous a été confirmé que les haies débordantes sur les voies publiques et les chemins piétonniers devaient être taillées en limite des propriétés, avant le 12 mai 2025. À ce jour, Septembre 2025 nous restons sans informations de la Mairie du Cannel malgré des appels et mails de l'ASA.

Notre lotissement étant ouvert à la circulation publique, le code de la route s'applique sur toutes nos voies. Il est important de savoir que la sécurité routière est sous la responsabilité du maire de chaque commune, qui dispose du pouvoir de réglementer la circulation, le stationnement et la sécurité.

• **Parking bd de la rocade.** Des colotis nous ont signalé que le parking situé sur le Bd de la corniche, entre l'avenue du bosquet et l'avenue des pins était souvent complet et qu'il semblait être utilisé comme parking de co-voiturage. Après concertations avec la mairie de Mougins et conformément à nos demandes, le service de la voirie a matérialisé en zone bleue les places de parking. Le stationnement y est désormais limité à 4 heures, selon les plages horaires suivantes : de 8h à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi.

Cet aménagement vise à favoriser la rotation des véhicules et à réduire les stationnements de longue durée, notamment ceux liés au covoiturage non encadré, qui engendraient une forte occupation et des nuisances pour les riverains. L'arrêté municipal encadrant cette réglementation a pris effet à compter du lundi 5 mai 2025.

• **Inondations lors de forte pluie impasse Lamartine.** Des riverains nous ont sollicité concernant des inondations régulières dans leur impasse. Nous avons sollicité des entreprises pour évaluer les travaux à prévoir pour garantir la sécurité de cette impasse qui est privée. Trois Sociétés ont été contactées afin de créer une grille Avaloir de 60X60. Nous avons validé un des 3 devis pour un montant de 1920€.

Les évacuations d'eaux pluviales ont été vérifiées, il s'est avéré qu'une évacuation était totalement obstruée au-dessus de la maison des Associations. Le Pays de Lérins a nettoyé et vérifié toutes les évacuations jusqu'au vallon.

Les travaux de l'ASA, ont été effectués en Mai/Juin 2025. La Mairie de Mougins a aussi modifié les grilles d'évacuations d'eaux pluviales en les remplaçant par des grilles avaloirs et ont créé une

bordure en continuité du trottoir Avenue Lamartine pour dévier l'eau pluviale de l'Impasse Lamartine.

Suite à des premiers travaux qui n'ont pas été effectués correctement, la remise à niveau de la chaussée a été effectuée le jeudi 11 Septembre 2025, nous remercions vivement la Mairie de Mougins.

• **Nous avons sollicité la GEMAPI (Pays de Lérins) et Monsieur le Maire de Mougins, au sujet des vallons qui passent sur notre lotissement.** Suite aux appels de plusieurs colotis, nous avons exprimé nos inquiétudes concernant le manque de nettoyage et d'entretien. La GEMAPI a pris contact avec nous pour convenir d'un rendez-vous afin de vérifier ensemble l'état de ces vallons. Une réunion a eu lieu sur site avec leur représentant, les services techniques de la mairie de Mougins, notre Présidente et quelques colotis concernés.

Un compte rendu a été établi disponible au bureau de l'ASA et une copie a été envoyée à Mr Lisnard Président des Pays de Lérins, Monsieur Galy Vice-Président et la GEMAPI.

• **Nous avons fait procéder au nettoyage de la parcelle BM 172 de 179 m² située sur Mougins.** C'est un bien sans maître, dont le propriétaire est la Société Nouvelle de l'Aubarède, lotisseur de l'ASA de l'Aubarède. Ce nettoyage nous a été demandé par la Mairie de Mougins, mais aussi par une propriétaire voisine. Compte tenu de la canicule et des risques d'incendie importants, parcelle qui n'était pas nettoyée depuis très longtemps, il était crucial d'agir rapidement. La parcelle a été nettoyée.

• **Plusieurs réunions ont eu lieu avec notre 1^{er} Adjoint de la Mairie de Mougins Monsieur Olivieri et le Directeur des services techniques de Mougins, depuis novembre 2024, concernant la demande de plusieurs colotis pour sécuriser et créer des places de parkings sur certaines voies du lotissement sur Mougins.**

C'est pourquoi des réunions ont été organisées dans chaque quartier mentionnés ci-dessous, afin de discuter et de mettre à l'essai des aménagements de rétrécissement de voies avec des places de parking.

Lyautey => Avenue Lyautey, sur le parking du bas en venant du chemin de Carimaï.

Oliviers => Au croisement des avenues Lyautey / Oliviers

Mimosas / V. Hugo => Au croisement des avenues Mimosas / Victor Hugo

Fleurs => Au croisement des avenues Chênes / Fleurs

Ces réunions se sont très bien déroulées, avec des échanges riches qui ont parfois entraîné des modifications immédiates. Les aménagements prévus avenue des Lauriers Roses ont été annulés suite aux demandes des colotis, ainsi que ceux au croisement des avenues Mimosas / Victor Hugo. De plus, nous avons reçu une pétition de notre ancien président, exprimant le refus des riverains concernant les aménagements avenue des Fleurs, ce qui a conduit à leur suppression. Concernant l'avenue Lyautey, de nombreux colotis se sont opposés au rétrécissement prévu avec des places de parking. La mise en peinture par la Mairie de Mougins et l'achat de panneaux et poteaux par l'ASA, ainsi que l'installation des chicanes, ne se feront qu'à la fin de l'année et avec l'accord des colotis. À ce jour, rien n'est décidé, tout reste à l'essai.

• **Pose de portail sur différents quartiers du lotissement.** Lors des réunions sur la création de place de parking, plusieurs riverains des avenues Lyautey, Mimosas et Victor Hugo nous ont sollicité la pose de portails. Nous avons donc envoyé une enquête d'opinion. Si cette dernière est favorable le bureau de l'ASA procèdera à une convocation du quartier afin de communiquer et de procéder à un vote. Après la délibération du bureau de l'ASA cette dernière sera portée au vote en Assemblée Générale afin de faire un appel de cotisation sur le quartier concerné sans impacter la trésorerie de l'Asa de l'Aubarède....

Une réunion a eu lieu avec un Fournisseur de Portail sur place en présence du Directeur de la Police Municipale de Mougins et du Responsable des voisins vigilants du quartier, nous sommes dans l'attente de ce dernier.

• **Par @mail, nous avons contacté notre Agglomération Cannes Pays de Lérins, concernant les pompes de relevage situées avenue Saint Jean au Cannet,** qui semblent abandonnées et ne sont plus entretenues par VEOLIA. Nous avons également demandé si des groupes électrogènes

étaient installées. À ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse, mais VEOLIA a effectué un nettoyage.

- **Depuis le 11 juin 2025, plusieurs @mail ont été envoyés à Enedis pour solliciter leurs interventions, pour débroussailler et l'élaguer des parcelles où se trouvent leurs transformateurs** : - Parcelle CO 73 (Avenue Lyautey, 06250 Mougins) - Parcelle CO 140 (Avenue de l'Aubarède, 06250 Mougins) - Parcelle AD 380 (Avenue Saint Jean, 06110 Le Cannet). À ce jour ces @mail sont restés sans réponse et surtout sans action de la part d'Enedis. Malgré les risques d'incendie dû à la canicule nous avons informé la Mairie de Mougins (service des OLD). Nous communiquons chaque semaine avec un Responsable Enedis qui a transféré nos demandes au service de réclamation (toujours aucune nouvelle) L'Asa est très préoccupée par ce dossier.

- **Entretiens des voies du lotissement.** Nous avons également sollicité notre 1er Adjoint de la Mairie de Mougins, pour obtenir son aide. En effet, certaines avenues du lotissement de l'Aubarède ne sont pas prises en charge par la Mairie, pour l'entretien des voies, ce qui pose des problèmes de propreté. Lors des fortes pluies de l'automne et de février-mars, toutes les feuilles et débris de ces avenues se sont déversés dans les grilles d'évacuation des eaux pluviales, augmentant ainsi les risques d'obstruction des grilles d'évacuation d'eaux pluviales. La Société GSF, avec laquelle la Mairie de Mougins travaille, nous a établi un devis pour deux passages annuels au prix de 1 590 € HT pour ces avenues qui ne sont pas prises en charges par la Mairie de Mougins. Nous remercions la Mairie de Mougins pour son accompagnement. Le premier nettoyage est prévu pour le mardi 30 Septembre 2025 à partir 14h30, et le second pour fin mai. Nous attendons un planning.

- **Modification et adaptation des statuts de l'ASA.** En accord avec la préfecture une étude a été faite, pour mettre à jour et adapter nos statuts. La nouvelle version modernisée a été envoyée au Service de la légalité en préfecture pour validation, ainsi qu'au Directeur du Trésor Public, que notre Présidente a rencontré. Quelques modifications ont été notées et corrigées immédiatement. Nous les enverrons aux Mairies du Cannet et de Mougins. Ces Statuts seront proposés et votés à notre prochaine AG 2025.

- **Nouveau cahier des charges pour notre lotissement.** Nous sommes actuellement en train d'étudier un nouveau cahier des charges de notre lotissement, plus adapté aux nouvelles règles d'urbanisme. Cette mise à jour est à l'étude et sera à l'ordre du jour de notre AG.

- **Pour le chemin de Carimaï.** Nous avons reçu un appel téléphonique d'un riverain nous informant qu'une promesse de vente a été signée, pour une propriété sur le chemin de Carimaï à Mougins. Ce serait pour y installer un laboratoire d'analyse biologique. Nous avons envoyé un @mail au Premier Adjoint de la Mairie de Mougins pour l'en informer et connaître son avis. Les riverains ainsi que l'ASA s'inquiètent concernant le stationnement et la circulation des visiteurs. Dans cette attente, certains riverains, même s'ils sont sur une route départementale, hésitent à signer le document demandant la sortie de l'ASA par crainte de ne plus être soutenu. De plus, le propriétaire vendeur n'a pas répondu à nos nombreux courriers, dont un en recommandé RAR. Nous n'avons à ce jour aucune confirmation officielle de ces informations.

- **Mise à jour des plans du lotissement.** Comme l'exige la loi (Décret du 1er juillet 2004), La préfecture nous a demandé la refonte des plans de notre lotissement. Nous avons contacté trois Experts Géomètre afin d'avoir trois devis détaillés..... Nous avons reçu trois devis différents de 17 124,00 €, 56 880,00 € et 21 840 €.

Après étude des devis, nous avons retenu la Société Phytagore à Cannes, que nous avons rencontré à deux reprises. Le Cabinet Phytagore Géomètre Expert connaît bien le dossier de l'ASA de l'Aubarède, il utilise des technologies avancées, comme les drones et offre la possibilité de modifier le fichier en cas de changement nécessaire sur le plan, ce que les autres géomètres ne proposent pas. Nous avons donc négocié son tarif et sommes parvenus à un accord sur une remise de 2 000 € HT, soit un prix définitif de 19 440 € TTC. Le Bureau de l'ASA a donc choisi ce géomètre expert pour ses atouts futurs. Ces devis sont soumis à l'AG de l'ASA en 2025.

- **Accident grave sur notre lotissement.** Un accident grave a eu lieu au rond-point Corniche/Rocade/Cabrières. Un véhicule est monté sur le rond-point, a fracassé notre panneau d'information et défoncé les rochers. Le conducteur étant blessé, la gendarmerie a pris en charge le

dossier de l'accident. Déplacement de notre présidente à la gendarmerie, appel téléphonique du responsable afin d'avoir une prise en charge de notre panneau. Des devis ont été demandé pour le remplacement du panneau et sa réimplantation sur le rond-point.

- Nous avons été contactés par un coloti de la 4^{ème} extension nous informant par écrit de deux préjudices graves. Il sollicite la pose d'une caméra sur le rond-point. Son courrier a été envoyé au Directeur de la Police Municipale de Mougins.

- **Comptes-rendus des réunions du bureau du Syndicat de l'ASA.** Il est rappelé que tous les comptes-rendus officiels sont consultables au bureau de l'ASA, tous les seconds mardis du mois, sur demande de rendez-vous, adressé par mail à : asadelaubarede@orange.fr

Toutes les Délibération de l'ASA de l'Aubarède sont vérifiées par la Préfecture et sont à votre disposition au bureau de l'ASA.

ASA de l'Aubarède, Septembre 2025